

grand intérêt qu'il portait à toutes les questions publiques, malgré ses rares participations aux débats de la Chambre. Le fait d'avoir été élu quatre fois témoigne de l'affection et l'estime dont il jouissait et indique qu'il n'était pas un homme ordinaire dans un comté aussi vaste que celui qu'il représentait.

De la part de ceux qui siègent à mes côtés, je tiens à exprimer au Gouvernement notre profonde sympathie dans la perte de trois adhérents qui paraissaient devoir devenir des députés de plus en plus utiles. Il n'est guère besoin d'insister sur leur fidélité et leur dévouement à leur parti et au Gouvernement; ils en ont donné maintes preuves. Aux familles de ces hommes distingués nous offrons nos sympathies dans leur épreuve. Nous reconnaissons dans ceux que la Chambre a perdus des hommes choisis par le peuple, sous notre régime démocratique, pour le représenter à ce Parlement national.

Quant à la perte que le parti du crédit social vient de subir, je devrai me contenter de dire que je connaissais de renommée le docteur Hall. Il habitait Edmonton, à deux cents milles au nord de Calgary. Son élection à la Chambre pour appuyer le mouvement auquel il croyait était prévue dès le moment où il reçut la nomination de son parti. La grande attention qu'il a apportée aux débats de la Chambre et son intention manifeste de se consacrer de tout cœur à la cause qu'il avait épousée étaient caractéristiques de lui comme de tous ceux qui appuient leur parti avec tant d'enthousiasme. Qu'il me soit permis, en mon nom et au nom de ceux qui siègent à mes côtés, d'exprimer ma sympathie et ma douleur.

C'est une tâche considérable, si je puis m'exprimer ainsi, que de parler des deux autres collègues que la mort nous a enlevés. Simon Fraser Tolmie m'était connu depuis nombre d'années. Son père était venu en Colombie-Britannique en passant par l'isthme de Panama. Quand je vis le docteur Tolmie, dans son lit, à la vieille ferme, non loin du centre de la ville de Victoria, il me dit qu'il avait vu le jour dans la chambre où il se trouvait alors. Et c'est là qu'il mourut. Né l'an de la Confédération, il avait atteint l'âge de 70 ans.

Le docteur Tolmie avait le génie de l'amitié comme peu d'hommes en sont doués. Il était spirituel au plus haut point. L'affection qu'il portait aux animaux et à la terre le firent respecter et presque révéler par les agriculteurs et les éleveurs. Je pense que les derniers hommages qui lui furent rendus à ses funérailles à Victoria—je n'y assistais pas, mais j'en ai lu le compte rendu—constituaient la plus touchante manifestation de douleur populaire que l'on puisse imaginer. L'ami de tous,

tous étaient ses amis. Il est rare que l'on puisse dire cela en toute sincérité.

Il a rendu au Canada deux grands services. A titre de ministre de l'Agriculture, il eut le courage de prendre des initiatives qui aboutirent à l'extirpation de la gale dans les prairies et les fermes d'élevage de l'Ouest canadien. Malgré les critiques nombreuses que lui attirèrent ses initiatives à l'époque, il était résolu d'en finir et le succès couronna ses efforts. En conséquence, la gale disparut de nos fermes d'élevage.

Le second service qu'il rendit à son pays revêt un caractère différent. On n'ignore pas que pendant de nombreuses années l'Angleterre refusa d'accepter nos bestiaux. Elle avait déclaré l'embargo pour des raisons de santé. Un jour que la question vint sur le tapis durant la Guerre, le cabinet anglais promit de lever l'embargo à la fin des hostilités. Ceci me permet en passant de rendre hommage à quelqu'un dont on oublie parfois la mémoire. J'entends l'honorable Robert Rogers. Il insista à l'époque pour que le mémoire figurât au procès-verbal de la séance. De là proviennent les initiatives que le gouvernement britannique prit dans la suite pour lever l'embargo.

La Chambre se rappellera qu'il répugnait fort au gouvernement britannique de permettre l'importation de nos animaux. Le ministre de l'Agriculture, dans la suite lord Ernle, s'y opposait fortement. Je me rappelle les débats que eurent lieu à l'époque à la Chambre des lords. Ce fut au sujet des investigations qu'avaient entreprises une commission peu nombreuse dont fut lord Finlay faisait partie, que le Dr Tolmie rendit un service aussi signalé à son pays. A titre de médecin vétérinaire, il possédait les connaissances spéciales d'un expert. Après son exposé de la question, de l'avis de lord Finlay et de ses collègues de la commission, tout avait été dit. Les services éminents qu'à deux reprises le Dr Tolmie a ainsi rendus à la patrie canadienne nous ont rendus redevables envers lui d'une dette dont nous garderons longtemps la mémoire.

Les feux de la rampe sur le théâtre de la vie politique n'avaient pour lui aucun attrait. Le premier ministre a fort à propos souligné sa modestie sous ce rapport. Il devint chef de son parti en Colombie-britannique et plus tard premier ministre de cette province. Mais ce ne fut pas sans conserver une aversion qui était déconcertante. Ainsi qu'il me le confia souvent, il aurait été mieux satisfait de remplir les fonctions de ministre de l'Agriculture pour lesquelles il était éminemment bien préparé. Je crois qu'il se trouvait plus heureux à Ottawa que nulle part au monde et c'est